



## L'intelligence de la laïcité

*A l'occasion de l'inauguration de l'église saint François, restaurée par la municipalité du Havre, il me fut donné l'occasion d'aborder le thème de la laïcité. Question souvent débattue ces derniers temps alors qu'on pensait que la commémoration des lois de séparation de 1905 entre l'Eglise et l'Etat, avait acté un point d'équilibre pour une laïcité sereine. Il semble qu'aujourd'hui, cette harmonie dans les relations entre l'Eglise et l'Etat soit remise en question et même combattue. Face à une laïcité qui revêt parfois un caractère combatif et intolérant, il n'est pas inutile de repreciser la position de l'Eglise catholique sur cette question. C'est pourquoi je reproduis ici l'intervention faite à l'occasion de l'inauguration de cette église de quartier au Havre.*

C'est un moment important pour la vie de ce quartier que l'inauguration de l'église Saint François restaurée et rendue à son aspect lumineux. Je pense que, bien au-delà de la seule communauté catholique, la restauration de l'édifice a réjoui les habitants du quartier qui porte le nom du saint patron de cette église. Nous recevons comme un héritage de nos anciens, ce signe matériel de la foi chrétienne, inscrit dans l'espace géographique. Je remercie vivement tous ceux et celles qui ont contribué à la restauration de cet édifice, la municipalité du Havre qui a consenti à assumer seule les frais de restauration, et tous les corps de métier qui ont assuré les travaux.

Prendre la parole pour un représentant du culte catholique lors d'une inauguration officielle rassemblant financeurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, autorités civiles et population, reste toujours une opération délicate et ne manque jamais de susciter des interrogations chez des partisans d'une stricte laïcité. Il importe, bien évidemment, pour les responsables des cultes de respecter le caractère laïc de la démarche. Je souscris pleinement à la perspective d'une « laïcité ouverte » qui cherche à affranchir l'espace social de toute influence hégémonique des religions. Tenir cette position préserve l'Eglise catholique, comme les autres cultes d'ailleurs, de la tentation de se présenter comme capables, à eux seuls, de résoudre les problèmes et les crises que traverse inévitablement notre société. Quitter la position de respect de la laïcité, c'est toujours prendre le risque de dérives fondamentalistes ou intégralistes.

Cependant cette « laïcité ouverte » me semble insuffisante au regard de la cohésion sociale souhaitable. J'en appelle aussi à une

« laïcité coopération » pour évoquer de façon plus positive, une tâche dans laquelle les diverses composantes de la société civile, - dont les religions font partie -, s'engagent de façon volontaire et consciente. Il s'agit alors de collaborer de façon positive, pour œuvrer au vivre ensemble et à la cohésion sociale.

En rester à une « laïcité ouverte » serait se limiter à un seul cadre juridique qui délimiterait l'espace des religions et leur garantirait la possibilité de s'organiser librement. Ce n'est déjà pas si mal ! Cependant, nous pouvons aller plus loin. Promouvoir une « laïcité coopération », c'est entrer positivement dans la perspective d'un pacte entre société civile, pouvoirs publics et les différents courants philosophiques, spirituels et religieux auxquels adhèrent nos concitoyens.

L'inauguration de cette église me donne l'occasion d'exprimer la volonté de l'Eglise catholique d'œuvrer avec d'autres dans le cadre souhaité d'une « laïcité de coopération ». Dans les communautés religieuses, nous devons toujours rappeler l'exigence d'une citoyenneté loyale. Il nous faut être vigilants à l'égard de toute attitude démagogique et irresponsable de fondamentalisme qui profiterait du désarroi des citoyens, notamment des jeunes, pour offrir d'illusoires sécurités identitaires et des réponses toutes faites qui dispenseraient de la rencontre, du dialogue et du débat démocratique avec tous les autres. Mais, en retour, nous attendons des responsables publics qu'ils ne disqualifient pas à priori ceux et celles qui, dans l'exercice de leur citoyenneté, puisent leurs références humanistes dans la tradition religieuse à laquelle ils appartiennent. Celle-ci n'a pas de réponses toutes prêtes, mais elle offre des ressources pour vitaliser un engagement citoyen, alimenter un dialogue social et produire du sens pour la vie personnelle et collective.

Cette église restaurée est un signe de l'enracinement social de la communauté catholique qui ne prétend pas se replier sur elle-même. Je souhaite que les habitants du Havre et notamment, de ce quartier saint François, puissent trouver dans cet espace rénové, un lieu de silence et d'intériorité. Pour ceux qui solliciteront la communauté chrétienne, ils pourront se retrouver dans un espace agréable et digne pour se rassembler, célébrer les événements importants de l'existence et prier Dieu. Il appartient aux catholiques de donner une âme à ce bâtiment pour la restauration duquel la Municipalité a consenti des efforts financiers non négligeables. Ce bâtiment doit pouvoir être ouvert et accueillant à tous ceux et celles qui, bien que ne partageant pas la foi chrétienne, doivent pouvoir trouver en cette église un lieu de silence pour se poser un instant, se ressourcer.

Cette église n'est pas appelée à devenir un lieu-refuge qui éloigne de la vie pour offrir du rêve ou nourrir une indifférence à l'égard de la vie de la cité. Elle doit être et veut être un lieu source qui permette aux chrétiens et aux autres qui le souhaitent, de repartir vers l'espace de tous pour travailler à une société d'harmonie, de justice et de fraternité. Merci à tous ceux qui ont permis que ce lieu cultuel retrouve à la fois son éclat, sa vocation cultuelle et sa vocation sociale.

+ Jean-Luc BRUNIN  
*Evêque du Havre*